



Rapport financier semestriel au 30 juin 2014

Les comptes condensés semestriels ont été arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de surveillance le 24 juillet 2014. Ils ont fait l'objet d'un examen limité par le Commissaire aux comptes de la Société.

Green Square - Bât. E
80-84, rue des Meuniers
92 220 BAGNEUX
Tél. (+33) 1 49 08 07 40
Fax (+33) 1 49 08 07 41
contact@genomicvision.com
www.genomicvision.com

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 445.190,70 € – RCS Nanterre B 477 699 144

A PROPOS DE GENOMIC VISION

« Spin-off » de l'Institut Pasteur créée en 2004 par Aaron Bensimon, Genomic Vision (la « Société ») est une société de diagnostic moléculaire qui développe et commercialise des outils de recherche et des tests d'aide au diagnostic pour la détection précoce des cancers et des maladies génétiques.

La société utilise une technologie de rupture - le « peignage moléculaire » - qui permet la visualisation directe de molécules individuelles d'ADN, pour détecter les variations structurales des génomes, à l'origine de nombreuses pathologies graves. La Société détient une licence exclusive et mondiale, consentie par l'Institut Pasteur, sur les droits de propriété intellectuelle relatifs à cette technologie et ses applications.

la Société développe un portefeuille de tests, ciblant notamment les cancers du sein et du colon. Depuis 2013, elle commercialise le test CombHeliX FSHD pour la détection d'une myopathie difficile à diagnostiquer, la dystrophie facio-scapulo-humérale (FSHD), aux Etats-Unis, grâce à son alliance stratégique avec Quest Diagnostics, le leader américain des tests diagnostiques en laboratoire, et en France, à l'hôpital de La Timone (Marseille).

Genomic Vision est basée à Bagneux. Elle a été introduite en bourse sur le marché d'Euronext à Paris, compartiment C, le 7 avril 2014 (FR0011799907 – GV).

Pour en savoir plus : www.genomicvision.com

SOMMAIRE

1. Attestation de la personne responsable.....	3
2. Rapport semestriel d'activité : examen de la situation financière et du résultat de la société	4
3. Information financière semestrielle 2014 – Normes IFRS	11
4. Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014	42

1. Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées² ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bagneux, le 25 juillet 2014

Aaron Bensimon, Président du directoire de Genomic Vision

2. Rapport semestriel d'activité : examen de la situation financière et du résultat de la Société

Les résultats et la situation financière de Genomic Vision au 30 juin 2014 se caractérisent par :

- Des produits générés par les activités ordinaires à hauteur de 3,2 millions d'euros, liés en majeure partie au franchissement au cours du premier semestre 2014 de plusieurs jalons dans le cadre des projets de développement pluri-annuels, menés en collaboration avec Quest Diagnostics.
- Des charges opérationnelles maîtrisées, aboutissant à une perte opérationnelle limitée.
- Une situation financière solide, avec une trésorerie de 25,7 millions d'euros.

Le tableau suivant résume les comptes semestriels établis conformément aux normes IFRS pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013 :

En milliers d'Euros, sauf données par action	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Produits des activités ordinaires	3 206	1 368
Charges opérationnelles nettes	3 525	2 576
Résultat opérationnel (perte)	(319)	(1 208)
Résultat courant avant impôt	(310)	(1 226)
Résultat net	(310)	(1 226)
Résultat net par action (base non diluée, en euros)	(0,09)	(0,52)

En milliers d'Euros	30/06/2014	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 748	3 226
Total de l'actif	28 993	5 801
Total des capitaux propres	24 652	982
Total des dettes financières	808	824

2.1. Principaux faits marquants du 1er semestre 2014

2.1.1. Activité

La Société a poursuivi ses programmes de Recherche et Développement (R&D) avec le groupe américain Quest Diagnostics, dans le cadre de l'alliance stratégique conclue en 2010. Cette collaboration a pour principal objectif de développer plusieurs tests de diagnostic et d'augmenter le débit de la technologie du peignage moléculaire.

Au premier semestre 2014, la Société a atteint les jalons initialement prévus dans les projets de développement du test de diagnostic de prédisposition aux cancers du sein et de l'ovaire (test BRCA) et du test de diagnostic du syndrome de Lynch (test HNPCC de prédisposition au cancer colorectal).

Les objectifs initialement fixés pour les projets de développement technologiques ont également été atteints: lancement de la fabrication d'instruments pilotes pour la mise au point d'un scanner à haut débit et optimisation des méthodes d'extraction et de marquage de l'ADN adaptées à ce scanner.

Ces résultats ont permis à la Société de facturer à Quest Diagnostics des paiements d'étapes (« milestones »), pour un montant total de 1,7 millions d'euros.

Les résultats positifs obtenus dans le cadre du développement du test de prédisposition au cancer colorectal (HNPCC) ont été présentés lors du congrès annuel de la Société Européenne de Génétique Humaine (ESHG), qui s'est tenu à Milan du 31 mai au 3 juin 2014.

Postérieurement à son introduction en bourse, la Société a lancé un plan de recrutements visant à renforcer son management et ses équipes de R&D (dans le domaine bio-informatique en particulier) et à constituer une équipe technico-commerciale, en cohérence avec ses plans de développement sur le territoire européen.

Au 30 juin 2014, l'effectif total de la Société s'établit à 40 personnes, contre 35 au 31 décembre 2013.

2.1.2. Gouvernance

L'Assemblée Générale du 28 février 2014, a nommé deux nouveaux membres du Conseil de surveillance :

- Mr. Neil Butler, créateur et dirigeant de sociétés de diagnostic ;
- Dr. Nicholas Conti, Vice-Président Business Development de Quest Diagnostics.

2.1.3. Financement

Le 28 février 2014, le Directoire a constaté l'exercice par Quest Diagnostics Ventures, de 174.826 BSA 2010-1 Tranche 2 et du paiement corrélatif du prix d'exercice, soit la somme d'un million d'euros, correspondant à la souscription de 116.551 actions.

La Société a réalisé une augmentation de capital dont le règlement livraison est intervenu le 4 avril 2014, suivie par une introduction en bourse (NYSE Euronext, Compartiment C) le 7 avril 2014. Le produit brut de l'émission d'actions nouvelles s'est élevé à 25,8 millions d'euros et le produit net (après déduction des frais directement liés à l'opération), à 22,9 millions d'euros.

2.2. Résultat opérationnel

2.2.1. Produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires au cours des premiers semestres 2014 et 2013 :

En milliers d'Euros	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Produits de Recherche et Développement Quest	2 462	722
Marché du diagnostic	33	47
Marché académique	62	46
Total Chiffre d'affaires	2 557	816
Financements publics de dépenses de recherche	649	553
Total des produits des activités ordinaires	3 206	1 368

Le chiffre d'affaires total de la Société sur les six premiers mois de 2014 s'établit à 2,6 millions d'euros contre 0,8 million d'euros au premier semestre 2013.

Il est constitué principalement des rémunérations issues de la collaboration de R&D avec Quest Diagnostics, qui se sont élevés à 2,5 millions d'euros au premier semestre 2014, et qui correspondent à :

- la quote-part de la redevance rémunérant les droits exclusifs accordés à Quest Diagnostics par Genomic Vision dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux sociétés ;
- les paiements d'étapes facturés par la Société en fonction de l'atteinte des objectifs initialement fixés pour chaque projet développé dans le cadre de la collaboration avec Quest Diagnostics.

Le chiffre d'affaires inclut par ailleurs :

- Le chiffre d'affaires « Marché du diagnostic », qui résulte des ventes de kits et de consommables à destination des hôpitaux et des royalties perçus en contrepartie de l'exploitation par Quest Diagnostic des tests mis au point par Genomic Vision. En 2014 comme en 2013, ce chiffre d'affaires résulte exclusivement du test CombHelix FSHD, utilisé à Marseille (hôpital de la Timone) et chez Quest Diagnostics (depuis août 2013).

- Le chiffre d'affaires « Marché académique », qui provient des ventes d'instruments et de consommables à destination des laboratoires de recherche fondamentale.

Les financements publics de dépenses de recherche sont constitués des produits suivants :

- Crédit d'impôt recherche, dont le montant s'élève à 0,5 million d'euros pour le premier semestre 2014, contre 0,4 million d'euros pour le premier semestre 2013.
- Subventions : 0,1 million d'euros au premier semestre 2014, stable par rapport à 2013.
- Crédit d'impôt innovation, dont le montant s'élève à 0,1 million d'euros pour le premier semestre 2014.

Le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt innovation relatifs à l'exercice 2013 devraient être remboursés à la Société au cours du deuxième semestre 2014.

2.2.2. Charges opérationnelles

Le tableau suivant présente la répartition des charges opérationnelles par fonction pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, avec un comparatif sur la même période en 2013 :

En milliers d'Euros	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Coût des ventes	24	24
Recherche et Développement	2 337	1 734
Ventes et Marketing	109	125
Frais généraux	1 055	629
Autres produits et (charges) d'exploitation et opérationnels	0	64
Total charges opérationnelles	3 525	2 576

Les charges de Recherche et Développement ont continué de représenter le premier poste de charges opérationnelles de la Société. Leur augmentation au premier semestre 2014 (+0,6 million d'euros) provient des coûts encourus dans le cadre du développement d'un scanner à haut débit, avec la production d'instruments pilotes.

La hausse des frais généraux au premier semestre 2014 résulte de charges liées à l'introduction en bourse de la Société et à la régularisation de charges locatives.

Le tableau suivant présente la répartition des charges opérationnelles nettes par nature pour la période du 1er janvier au 30 juin 2014, avec un comparatif sur la même période en 2013 :

En milliers d’Euros	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Achats et variation de stocks	129	154
Charges de personnel	1 795	1 412
Charges externes	1 411	764
Impôts taxes et versements assimilés	83	56
Dotations nettes aux amortissements	105	120
Autres produits et (charges) d’exploitation et opérationnels	2	70
Total charges opérationnelles	3 525	2 576

La hausse des charges externes au premier semestre 2014 correspond aux charges de sous-traitance de R&D, dans le cadre du développement du scanner à haut débit.

2.2.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel - différence entre les produits des activités ordinaires et les charges opérationnelles - s’établit à -0,3 million d’euros au premier semestre 2014 contre -1,2 million d’euros au premier semestre 2013.

2.3. Eléments de bilan et flux de trésorerie

Au 30 juin 2014, le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'établit à 25,7 millions d'euros, contre 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2013.

La trésorerie inclut les montants nets (après déduction des frais liés à l'opération) levés à l'occasion de l'introduction en bourse (22,9 millions d'euros) et liés à l'exercice par Quest Diagnostics Ventures du solde des BSA qu'elle détenait (1 million d'Euros).

Au cours du premier semestre 2014, l'activité a consommé de la trésorerie à hauteur de 1,3 million d'euros, en lien principalement avec une augmentation du BFR, liée notamment aux créances de crédit d'impôts (CIR et CII), dont la part relative à l'exercice 2013 (1 million d'euros) devrait être encaissée au second semestre 2014.

Au 30 juin 2014, les capitaux propres s'élèvent à 24,7 millions d'Euros et l'endettement financier à 0,8 million d'euros (avances remboursables perçus d'Oseo / BPI dans le cadre de projets de R&D aidés et crédit-bail), contre respectivement 1,0 million d'euros et 0,8 million d'euros au 31 décembre 2013.

2.4. Evènements postérieurs au 30 juin 2014

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture des comptes semestriels.

2.5. Facteurs de risque

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au chapitre 4 du document de base enregistré par l'AMF le 3 mars 2014 sous le numéro I.14-005.

La Société n'a pas identifié, à la date d'établissement du présent document, de nouveau risque qui ne serait pas déjà mentionné dans le document de base du 3 mars 2014 susceptible d'impacter le reste de l'exercice 2014.

2.6. Relations avec les parties liées

Les relations avec les parties liées au cours des périodes sous revue sont présentées en note 18 de l'information semestrielle résumée établie selon la norme IAS 34.

3. Information financière semestrielle 2014 – Normes IFRS

Contenu

3.1.	Etats de la situation intermédiaire au 30 juin 2014	13
3.1.1.	<i>Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global</i>	13
3.1.2.	<i>État de la situation financière – Actif</i>	14
3.1.3.	<i>État de la situation financière – Capitaux propres et passif</i>	15
3.1.4.	<i>État des flux de trésorerie</i>	16
3.1.5.	<i>Tableau de variation des capitaux propres</i>	17
3.2.	ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS	18
3.2.1.	<i>Informations générales</i>	18
3.2.2.	<i>Evènements significatifs du premier semestre 2014</i>	18
3.2.3.	<i>Méthodes et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes</i>	19
3.2.4.	NOTES.....	24
	NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24
	NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25
	NOTE 3 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	26
	NOTE 4 : IMPOSITION DIFFEREE	26
	NOTE 5 : STOCKS PAR NATURE	26
	NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	27
	NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	28
	NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES	28
	NOTE 9 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.....	32
	NOTE 10 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	34
	NOTE 11 : FOURNISSEURS	35
	NOTE 12 : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT.....	35
	Note 12.1 : Produits des activités ordinaires.....	35
	Note 12.2 : Nature des dépenses allouées par fonction	36
	Note 12.3 : Autres produits et charges opérationnels.....	37
	Note 12.4 : Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers ..	38
	NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION.....	38

NOTE 14 : INFORMATION SECTORIELLE	39
NOTE 15 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS	40
NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN	40
NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	40
NOTE 18 : RELATIONS AVEC ENTREPRISES LIEES ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX	41

3.1. Etats de la situation intermédiaire au 30 juin 2014

3.1.1. Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Notes	30/06/2014	30/06/2013
Chiffre d'affaires		2 557	816
Autres produits de l'activité		649	553
Produits des activités ordinaires	12.1	3 206	1 368
Coût des ventes	12.2	-24	-24
Recherche et Développement	12.2	-2 337	-1 734
Ventes et Marketing	12.2	-109	-125
Frais généraux	12.2	-1 055	-629
Autres produits d'exploitation		0	0
Autres charges d'exploitation			
Résultat courant opérationnel		-319	-1 144
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles	12.3	0	-64
Résultat opérationnel		-319	-1 208
Coût de l'endettement financier	12.4	26	-11
Autres produits financiers	12.4	1	0
Autres charges financières	12.4	-18	-7
Résultat courant avant impôts		-310	-1 226
Impôt sur les sociétés		0	0
Impôts différés		0	0
Résultat net		-310	-1 226
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		0	12
Ecart actuariel au titre des régimes à prestation définie		0	12
Impôt différés sur éléments non reclassables en résultat			
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat		0	0
Impôt différés sur éléments pouvant être reclassés en résultat			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		0	12
RÉSULTAT GLOBAL		-310	-1 214
Résultat par action			
		30/06/2014	30/06/2013
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux en milliers d'euros		-310	-1 226
Nombre d'actions moyen pondéré		3 553 891	2 355 261
Résultat par action en euros		-0,09	-0,52
Résultat par action diluée en euros		-0,09	-0,52

Les instruments donnant droit au capital de façon différée sont anti dilutifs car ils induisent une diminution de la perte de la période par action.

3.1.2. État de la situation financière – Actif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Immobilisations incorporelles	<u>1</u>	172	111
Immobilisations corporelles	<u>2</u>	728	790
Actifs financiers non courants	<u>3</u>	69	86
Créances d'exploitation	<u>6</u>	561	0
Actifs d'impôts différés	<u>4</u>	0	0
Actifs non courants		1 530	987
Stocks	<u>5</u>	107	72
Créances clients et autres débiteurs	<u>6</u>	1 609	1 517
Trésorerie et équivalents trésorerie	<u>7</u>	25 748	3 226
Actifs courants		27 463	4 815
TOTAL DE L'ACTIF		28 993	5 801

3.1.3. État de la situation financière – Capitaux propres et passif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Capital		445	262
Primes d'émission		34 596	10 800
Autres réserves		-7	-7
Résultats non distribués		-10 383	-10 073
CAPITAUX PROPRES	<u>8</u>	24 652	982
Emprunts bancaires et avances remboursables	<u>9</u>	38	54
Provisions pour risque et charges		69	69
Provision pour impôts différés	<u>4</u>		
Produits constatés d'avance	<u>10</u>	423	804
Dettes diverses		43	47
Passifs non courants		573	973
Emprunts bancaires et avances remboursables	<u>9</u>	770	770
Dettes sociales		606	421
Dettes fiscales (hors IS)		40	64
Fournisseurs	<u>11</u>	1 041	896
Fournisseurs d'immobilisations	<u>11</u>	11	28
Produits constatés d'avance	<u>10</u>	1 291	1 656
Dettes diverses		9	11
Passifs courants		3 769	3 846
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		28 993	5 801

3.1.4. État des flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
RESULTAT NET	-310	-1 226
Dotations nettes aux amortissements et provisions	105	120
Gains et pertes liés aux variations de juste-valeur		
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		74
Autres produits et charges calculés relatifs à IAS 19		10
Plus et moins valeurs de cession		64
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	-205	-958
Coût de l'endettement financier	-1	11
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés		
CAF avant coût de l'endettement financier et impôt	-206	-947
Impôts versés		
Variation des clients et autres débiteurs	-650	2 059
Variation des stocks	-35	28
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-446	-28
Autres mouvements		
Variation du BFR lié à l'activité	-1 132	2 059
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 339	1 112
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaiss / acquisition immos incorporelles	-69	-10
Décaiss / acquisition immos corporelles	-51	-15
Encaiss / cession d'immos corp et incorp		
Subventions d'investissement encaissées		
Décaiss / acquisition immos financières	16	
Encaiss / cession immos financières		
Produits et charges financiers décaissés		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-105	-25
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	23 980	
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursement d'emprunt	-15	-15
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	23 965	-15
VARIATION DE TRESORERIE	22 523	1 072
Incidence des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	3 225	1 154
TRESORERIE A LA CLOTURE	25 748	2 226

3.1.5. Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Réserve au titre des gains et pertes actuariels	Total
31/12/2012	2 355 261	236	8 783	-9 115	-31	-127
Augmentation de capital						
Paiements fondés sur des actions				74		74
Dividendes						
Résultat de la période				-1 226		-1 226
Gains et pertes actuariels					12	12
30/06/2013	2 355 261	236	8 783	-10 267	-19	-1 267
Augmentation de capital	261 763	26	2 017			2 043
Paiements fondés sur des actions				37		37
Dividendes						
Résultat de la période				157		157
Gains et pertes actuariels					12	12
31/12/2013	2 617 024	262	10 800	-10 073	-7	982
Augmentation de capital	1 834 883	183	23 796			23 979
Paiements fondés sur des actions						
Dividendes						
Résultat de la période				-310		-310
Gains et pertes actuariels						
30/06/2014	4 451 907	445	34 596	-10 383	-7	24 652

3.2. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

3.2.1. Informations générales

Créée en 2004, Genomic Vision est une société de biotechnologie qui développe et commercialise des outils de recherche et des tests de diagnostic basés sur l'analyse de molécules individuelles d'ADN.

La société utilise la technique du Peignage Moléculaire qui permet de détecter les variations quantitatives et qualitatives au niveau du génome et d'établir leurs rôles dans une pathologie ciblée. Genomic Vision détient une licence exclusive de l'Institut Pasteur pour cette technologie.

Genomic Vision est cotée depuis le 7 avril 2014 au compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE Euronext (Code ISIN : FR0011799907. Code Mnémonique : GV).

Adresse du siège social :

80-84 rue des Meuniers 92 220 Bagneux.

En date du 24 juillet 2014, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des comptes IFRS semestriels résumés de Genomic Vision portant sur la période de six mois prenant fin le 30 juin 2014.

3.2.2. Evènements significatifs du premier semestre 2014

La Société a poursuivi ses programmes de développement de tests Diagnostic et d'augmentation du débit de la technologie du peignage moléculaire, en collaboration avec son partenaire stratégique Quest Diagnostic.

Au premier semestre 2014, la Société a atteint l'ensemble des objectifs initialement fixés sur l'ensemble de ses projets en cours, notamment sur le développement des tests diagnostic de prédisposition aux cancers du sein et de l'ovaire, le développement du test de diagnostic du syndrome de Lynch (test HNPCC) ainsi que le développement de sa technologie (scanner à haut débit, optimisation des méthodes d'extraction, et marquage de l'ADN).

Ces avancées significatives ont permis à la Société de présenter, à l'occasion du congrès annuel de la Société Européenne de Génétique Humaine (ESHG), des résultats positifs obtenus dans le cadre du développement du test de prédisposition au cancer colorectal (HNPCC).

Enfin, dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société a réalisé une augmentation de capital (voir modalités dans la note 8) dont le règlement livraison est intervenu le 4 avril 2014, suivie par une introduction en bourse (NYSE Euronext, Compartiment C) le 7 avril 2014.

Grâce aux fonds levés, la Société a mis en œuvre un plan de recrutements visant à renforcer son management et ses équipes commerciales de R&D. Au 30 juin 2014, l'effectif total de la Société s'établit à 39 personnes, contre 35 personnes au 31 décembre 2013.

3.2.3. Méthodes et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes

3.2.3.1. Conformité au référentiel IFRS

Les états financiers intermédiaires de la Société sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2014 et notamment avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire – S'agissant de comptes résumés, ils n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des états financiers annuels, et à ce titre, ils doivent être lus en liaison avec les états financiers de la Société au 31 décembre 2013.

Ces normes IFRS sont disponibles sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

A l'exception des normes qui sont applicables à compter du 1er janvier 2014 et mentionnées ci-après, les règles et méthodes comptables appliquées par la Société dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Les principes comptables adoptés pour l'élaboration du rapport financier semestriel sont conformes à ceux utilisés pour les comptes annuels du 31 décembre 2013.

3.2.3.2. IFRS nouvelles et révisées ayant une incidence sur les montants présentés ou sur les informations à fournir dans les états financiers

Les principes comptables retenus tiennent compte des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er janvier 2014 :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés »,
- IFRS 11 « Partenariats »,
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »,
- IAS 27 : « Etats financiers consolidés et individuels»,
- IAS 28 : « Participations dans des entreprises associées».
- Les amendements d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 : « Dispositions transitoires ».
- Les amendements d'IFRS 10, IFRS 12 et IFRS 27 : « Consolidation des entités d'investissement ».
- Amendements d'IAS 32 : « Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ».
- Amendements d'IAS 36 : « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers».
- Amendements d'IAS 39 : « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture».

L'application de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers semestriels au 30 juin 2014.

La Société n'a par ailleurs, pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2014.

3.2.3.3. Informations sur le caractère saisonnier ou cyclique de l'activité

Les opérations de la Société présentent un faible caractère saisonnier entre les deux semestres de l'année civile, tant en termes de chiffre d'affaires que de dépenses engagées.

3.2.3.4. Crédits impôt

➤ Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche (CIR) sont octroyés aux entreprises par l'état français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis

le 1er janvier 2005 au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Ces financements sont comptabilisés en « Autres produits de l'activité » sur la période qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes.

Au titre des clôtures intermédiaires des comptes au 30 juin, l'assiette des dépenses éligibles retenue pour calculer le crédit d'impôt recherche est déterminée à partir :

- des charges réelles enregistrées au 30 juin, majorées d'un coefficient de 2 afin d'obtenir une base de dépenses annuelles,
- des encaissements et décaissements relatifs à des subventions connus à la clôture des comptes semestriels au titre de l'exercice.

Le montant du crédit impôt recherche annuel estimé selon les modalités décrites ci-dessus est alors rapporté sur une base de 6 mois pour comptabilisation dans les comptes semestriels au 30 juin.

➤ **Crédit d'impôt Innovation**

Le crédit d'impôt innovation est un nouveau dispositif d'aide aux entreprises innovantes instauré par la loi de finance 2013 qui complète le crédit d'impôt recherche. Il a pour objectif de soutenir les PME qui engagent des dépenses spécifiques pour innover. Les dépenses concernées par le crédit d'impôts innovation sont celles des opérations de conception de prototypes de nouveaux produits ou d'installations pilotes de nouveaux produits. Ce crédit d'impôt peut se déduire de l'impôt sur les sociétés les trois années suivant celle qui ouvre les droits à ce crédit d'impôt. A l'issue de cette période, la fraction non utilisée est remboursée.

Les PME au sens communautaire peuvent obtenir le remboursement immédiat de la créance si elles en font la demande.

Au titre des clôtures intermédiaires des comptes au 30 juin, l'assiette des dépenses éligibles retenue pour calculer le crédit d'impôt innovation est déterminée selon les mêmes modalités que celles du crédit d'impôt recherche décrites dans la note 2.3.4.1.

3.2.3.5. Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) est comptabilisée si et seulement si tous les éléments suivants ont été démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur les projets activables et sont calculés selon leur temps d'intervention. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets ainsi que l'amortissement des immobilisations utilisées pour les activités de développement sont également pris en compte.

Au 30 juin 2014, la Société a poursuivi l'activation en immobilisations incorporelles les coûts de développement relatifs aux études sur le développement industriel ainsi que ceux relatifs à l'élaboration d'un Kit d'extraction d'ADN.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue à compter de la commercialisation des applications, ou la mise en service de la technologie développée.

La Société a retenu une durée d'amortissement des frais de développement de 10 ans, correspondant à la durée de consommation par la Société des avantages économiques futurs attendus.

3.2.3.6. Frais d'augmentation de capital

A l'issue des différentes opérations de capital réalisées par GENOMIC VISION, les frais d'émissions attachés aux augmentations de capital réalisées au cours du premier semestre 2014 ont été enregistrés en déduction des primes d'émission.

Ces frais sont représentatifs des coûts externes directement attribuables aux opérations, notamment les honoraires des avocats et banques d'affaire, les frais de communication et de formalités légales.

3.2.3.7. Jugements et estimations dans le cadre de l'application des principes comptables

Aucun élément n'a conduit la société à modifier de façon significative ses jugements ou estimations tels que décrits dans les états financiers de la société au 31 décembre 2013.

3.2.3.8. Information sectorielle

Dans la continuité des comptes établis au 31 décembre 2013, la Société applique au 30 juin 2014 la norme IFRS 8 (secteurs opérationnels), publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2007.

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. La société est gérée sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes.

En revanche, la Société distingue le suivi de chiffre d'affaires entre trois zones principales, à savoir la France, les Etats Unis et le reste du monde.

3.2.4. NOTES

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

a) Variation des immobilisations incorporelles entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juin 2014

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Cession (-)	30/06/2014
Frais de développement	114	66		180
Logiciels, concessions, brevets	148	3		151
Autres immobilisations incorporelles	16			16
Total des valeurs brutes	277	69		347
Frais de développement - Amort.	8	6		14
Concessions, brevets - Amort.	142	2		145
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	16			16
Total des amortissements et provisions	167	8		175
Total des immobilisations incorporelles nettes	111	61		172

La société a activé un montant de 66 K€ sur le premier semestre de l'exercice 2014, portant le solde des frais de développement activés au 30 juin 2014 à un montant Brut de 180 K€.

b) Situation du bilan au 31 décembre 2013 et 30 juin 2014

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Frais de développement	180	114
Frais de développement - Amort.	14	8
Frais de développement - Prov.		
Valeur nette des frais de développement	166	106
Logiciels, concessions, brevets	151	148
Logiciels, concessions, brevets - Amort.	145	142
Logiciels, concessions, brevets - Prov.		
Valeur nette des frais des Logiciels, concessions, brevets	6	5
Autres immobilisations incorporelles	16	16
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	16	16
Autres immobilisations incorporelles - Prov.		
Valeur nette des autres immobilisations incorp.		
TOTAL	172	111

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

a) Variation des immobilisations corporelles entre le 1er janvier 2014 et le 30 juin 2014

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Cession (-)	30/06/2014
Installations techniques	693	13	-1	704
Autres immobilisations corporelles	932	22		953
Total des valeurs brutes	1 625	34	-1	1 658
Installations techniques - Amort.	502	40	-1	541
Autres immobilisations corporelles - Amort.	333	56		389
Total des amortissements et provisions	835	96	-1	930
Total des immobilisations corporelles nettes	790	-62		728

b) Situation du Bilan au 30 juin 2014 et 31 décembre 2013

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Installations techniques	704	693
Installations techniques - Amort.	541	502
Installations techniques - Prov .		
Valeur nette des installations techniques	163	191
Autres immobilisations corporelles	953	932
Autres immobilisations corporelles - Amort.	389	333
Autres immobilisations corporelles - Prov .		
Valeur nette des autres immobilisations corp.	565	599
TOTAL	728	790

Dont les immobilisations en crédit-bail :

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Installations techniques en crédit bail	162	162
Installations techniques en crédit bail - Amort.	92	75
Installations techniques en CB - Prov .		
Installations techniques en crédit bail	70	86
Total	70	86

NOTE 3 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont exclusivement constitués de dépôts de garantie.

NOTE 4 : IMPOSITION DIFFEREE

Conformément à la norme IAS 12.24, les actifs d'impôts ne sont reconnus dans les comptes que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux suffisants, sur lesquels elle pourra imputer ces différences temporelles.

Sur la base des mêmes règles appliquées au 31 décembre 2013, la Société n'a reconnu aucun impôt différé actif au 30 juin 2014, compte tenu des perspectives fiscales actuelles de la société

NOTE 5 : STOCKS PAR NATURE

Variation des stocks entre le 1er janvier 2014 et le 30 juin 2014

En milliers d'euros	01/01/2014	Variation	Dotations et reprises de provisions	30/06/2014
Stocks de matières premières et autres appro.	64	2		66
Stocks de marchandises	8	33		41
Stocks Net	72	35		107

NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Crédit d'impôt recherche 2014	454	
Crédit d'impôt Innovation 2014	107	
CREANCES D'EXPLOITATION NON COURANTES	561	

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Clients et comptes rattachés	12	57
Clients Factures à émettre	8	3
TOTAL CREANCES CLIENTS	20	60
Crédit d'impôt recherche 2013	915	915
Crédit d'impôt Innovation 2013	56	56
Débiteurs divers	617	486
TOTAL AUTRES CREANCES	1 588	1 457
CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	1 609	1 517
TOTAL CREANCES COURANTES ET NON COURANTES	2 169	1 517

La Société a enregistré les crédits d'impôt recherche et Innovation au titre du premier semestre 2014 dans le poste Créances d'exploitation non courantes, pour un montant respectif de 454 K€ et 107 K€ étant donné que leur recouvrement interviendra au cours du deuxième semestre 2015. Ces crédits d'impôt ont été calculés selon les modalités décrites dans la note 2.3.4 de l'annexe.

Etant donné que la Société rentre dans le champ d'application des PME communautaires, dès le premier semestre 2014 elle a demandé le remboursement de ces crédits d'impôt au titre de l'exercice 2013 pour un montant respectif de 915 K€ pour le CIR et 56 K€ pour le CII, mais ne l'a pas encore obtenu au 30 juin 2014.

NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette est composée des éléments suivants :

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Valeur mobilière de placement	9 497	2 026
Billets de trésorerie	14 988	
Comptes à terme	1 000	1 126
Disponibilités	263	74
TOTAL TRESORERIE BRUTE	25 748	3 226
Concours bancaires courants	1	1
TOTAL TRESORERIE NETTE	25 747	3 225

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société. Au 30 juin 2014, les disponibilités et instruments financiers courants détenues par la Société étaient placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 6 mois.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

a) Capital social actuel

Au 30 juin 2014, le capital est composé de 4.451.907 actions entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,1€.

Différentes catégories de titres	Valeur nominale (en €)		Nombre de titres					Conversion des actions de préférences	Au 30 juin 2014
	Au 31 décembre 2013	Au 30 juin 2014	Au 31 décembre 2013	Emission d'actions (1)	Emission d'actions (2)	Emission d'actions (3)			
actions ordinaires	58 176	445 191	581 760	116 551	1 533 332	185 000	2 035 264	4 451 907	
actions de préférence "P1"	56 732	0	567 316				-567 316	0	
actions de préférence "P2"	100 174	0	1 001 742				-1 001 742	0	
actions de préférence "A"	46 621	0	466 206				-466 206	0	
Total	261 702	445 191	2 617 024	116 551	1 533 332	185 000	0	4 451 907	

(1) : 174 826 BSA 2010-1 T2 ont été exercés le 3 mars 2014, générant une augmentation de capital de 1 M€, composée de 11,6 K€ de valeur nominale et 988 K€ de prime d'émission par création de 116 551 actions nouvelles émises à un prix de 8,58 euros.

D'autre part, dans le cadre de son introduction en Bourse, GENOMIC VISION a procédé à une émission de 1 333 333 actions nouvelles, laquelle s'est accompagnée :

- d'une clause d'extension, portant sur l'émission de 199 999 actions nouvelles supplémentaire, soit une émission totale (2) de 1 533 332 actions nouvelles. Ces actions nouvelles ont été émises à un prix de 15€. L'intégralité de cette offre a été souscrite par le marché, générant une augmentation de capital de 23 M€, composée de 153 K€ de valeur nominale et 22.847 K€ de prime d'émission,
- d'une clause de sur allocation, portant sur l'émission (3) de 185 000 actions nouvelles à un prix de 15 €, et générant une augmentation de capital de 2,76 M€, dont 18,5 K€ en nominal et 2.757 K€ en primes d'émission.

La Société a imputé sur la prime d'émission un montant de 2.968 K€ de frais relatifs aux opérations de capital précisées ci-dessus.

L'ensemble des actions de préférence A, P1 et P2 a été converti en actions ordinaires à l'occasion de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, conformément au contrat d'émission des titres.

Les opérations de capital réalisées par la Société sur la période témoigne de sa stratégie de financer sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital successives, en complément des autres modes de financement tels que les avances remboursables, les subventions et le Crédit d'Impôt Recherche, sans avoir recours à des emprunts bancaires. Ceci lui permet de ne pas être exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé qui peuvent être rencontrés sur des emprunts bancaires.

b) Bons de souscription d'actions

Au 30 juin 2014, la Société a octroyé des bons de souscription d'actions à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la société, dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires. A cette date, les bons de souscription d'actions en circulation attribués et non annulés, qu'ils soient exerçables ou non encore exerçables, donnent droit à souscription de 15 422 actions de la Société.

Le tableau ci-dessous présente les différents plans d'options de souscription d'actions mis en place par la Société :

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BSA 2008-1	856 531	27/6/08	856 531	856 531	inclus ds ABSA 2008-1	856 531	0	0	27/06/18	0 €	0,10	- €
BSA 2008-2	6 422	27/6/08	6 422	5 422	0,10 €	0	0	5 422	10/12/16	5 422 €	4,67	25 320,74 €
BSA 2010-1	466 206	2/11/10	466 206	466 206	inclus ds ABSA 2010-1	466 206	0	0	02/11/18	0 €	0,10	- €
BSA 2010-1 Tranche 2	349 654	2/11/10	349 654	349 654	inclus ds ABSA 2010-1	0	349 654	0	02/11/15	0 €	8,58	- €
BSA 2010-2	11 728	2/11/10	10 000	10 000	0,40 €	0	0	10 000	30/04/19	10 000 €	8,58	85 799,00 €
BSA 2013-1	145 211	28/6/13	145 211	145 211	inclus ds ABSA 2013-1	145 211	0	0	28/06/23	0 €	0,10	- €
TOTAL	1 835 752		1 834 024	1 833 024		1 467 948	349 654	15 422		15 422		€ 111 119,74

c) Synthèse des instruments dilutifs existants

L'exercice intégral de tous les titres donnant accès au capital existant au 30 juin 2014, pourrait conduire à la création au minimum de 385 570 actions nouvelles.

	Nombre en circulation	Montant maximal d'actions à émettre *
BCE **	370 149	370 148
BSA	15 422	15 422
Total	385 571	385 570

* hors exercice des bons conduisant à émettre un nombre variable d'actions.

** Le détail des BCE est évoqué dans le # d) de la présente note.

d) Paiements fondés sur des actions

Dans le cadre de plans d'émission de Bon de souscription (BSA) tels que décrits dans le paragraphe **b)**, ou de Bon de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), la Société offre à ses dirigeants et certains salariés la possibilité de souscrire à ces opérations.

Au titre des Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises, l'assemblée générale de la Société a autorisé 4 plans d'émission, dont les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire *	Prix de souscription de l'action
BCE 2005-1	87 464	18/11/05	87 464	87 464	gratuit	43 732	0	43 732	14/11/23	43 732 €	3,43
BCE 2008-1	2	27/6/08	2	2	gratuit	1	0	1	28/06/15	variable €	4,67
BCE 2008-2	207 660	27/6/08	207 660	207 660	gratuit	75 064	0	132 596	10/12/16	132 596 €	4,67
BCE 2010-1	222 820	2/11/10	208 820	208 820	gratuit	15 000	0	193 820	30/04/19	193 820 €	8,58
TOTAL	517 946		503 946	503 946		133 797	0	370 149		370 148	

* hors exercice des bons permettant de souscrire un nombre d'actions variable. Certains bons permettent de souscrire un nombre d'actions variables, le nombre potentiel de ces actions n'étant pas connu à ce jour, ces dernières n'ont pas été prises en compte.

Au 30 juin 2014, ces Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise en circulation donnent droit à souscription de 370 148 actions de la Société, au minimum.

Ces instruments de capital sont dénouables en actions, (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de la norme IFRS 2). Conformément au paragraphe D2 de la Norme IFRS 1 : « First time adoption of International Standards » la société a choisi l'option de ne pas appliquer la norme IFRS 2 aux transactions pour lesquelles les droits ont été acquis avant le 1 janvier 2012, « la date de transition aux IFRS ».

Les plans émis identifiés pour évaluation sont les suivants :

- Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise dits « BCE 2010-1 »
- Bons de souscription d'actions dits « BSA 2010-2 »

Les principales caractéristiques des accords de paiement fondés sur des actions en vigueur au cours de l'exercice considéré sont les suivantes :

Séries d'options	Nombre de bons	Date d'attribution	Date d'échéance	Prix d'exercice	Juste valeur à la date d'attribution
BCE 2010 - 1	193 820	30/04/2012	30/04/2019	8,5799	444 856
BSA 2010 - 2	10 000	30/04/2012	30/04/2019	8,5799	22 952
Total	203 820				467 808

Le total des bons exerçables s'établit à :

- 187 668 au 30 juin 2013,
- 203 820 au 30 juin 2014.

Ainsi, la charge comptabilisée en résultat au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014 est la suivante :

En K€	30 juin 2013	30 juin 2014
BCE 2010-1	74	0
BSA 2010-2	0	0
Total	74	0

La totalité des bons était déjà exerçable au 31 décembre 2013, ainsi l'intégralité de la charge relative à la fair value de ces bons a été reconnue en compte de résultat à cette même date, ce qui explique l'absence de charge au 30 juin 2014.

NOTE 9 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les avances conditionnées auprès des collectivités publiques font l'objet de contrats avec OSEO. Au 30 juin 2014, la Société bénéficie de deux contrats d'avances remboursables avec OSEO Innovation.

➤ Avances remboursable OSEO Projet ACTIVE :

Un contrat d'aide au Projet d'innovation stratégique industrielle ACTIVE a été signé le 20 février 2009 entre OSEO et un consortium dont fait partie la Société. Ce projet vise à développer une nouvelle génération de produits thérapeutiques dans le domaine des infections virales chroniques et récurrentes.

Ce contrat cadre prévoit l'octroi d'aides aux participants du consortium sous la forme d'avances remboursables et de subventions. A ce titre, la Société a conclu un contrat avec OSEO en date du 20 février 2009, relatif à une avance remboursable portant sur un montant initial de 580 K€. Un avenant à ce contrat a été conclu révisant le montant de cette aide à un montant de 658 K€.

A ce jour, la société a reçu au titre de ce projet, un montant total de 559 K€ :

- 153 K€ en 2010,
- 142 K€ en 2011,
- 264 K€ en 2012.

En cas de succès commercial du projet, la société s'est engagée à rembourser à Oséo l'intégralité du montant de l'avance reçue.

Conformément au contrat, cette avance remboursable sera considérée comme intégralement remboursée lorsque le total des versements effectués à ce titre par la société, actualisé au taux annuel de 4,59%, atteindra le montant total, actualisé au même taux, de l'aide versée.

Le montant des retours financiers, ne pouvant excéder 2 M€, est égal à 5% du chiffre d'affaires généré sur la vente des produits, sur une période de 10 ans à compter de l'atteinte d'un seuil de chiffre d'affaires de 500 K€.

Ainsi au 30 juin 2013, la Société estimait que le prévisionnel des ventes des produits rattachés à ce projet précisé dans le contrat OSEO n'était pas remis en cause. Conformément à la norme IAS 39, le montant de l'avance reçue a été actualisé en fonction des cashflows futurs estimés. A cette date, la variation de la juste valeur de cette avance figurant au passif non courant, a généré une charge financière de 11 K€.

Au 31 décembre 2013, la Société a estimé que le projet ACTIVE ne générerait aucun flux financier futur et considère donc qu'elle pourrait ne pas être amenée à rembourser l'avance. Ainsi, la variation de la juste valeur de cette avance figurant au passif courant, a généré un produit financier de 30 K€ au 31 décembre 2013.

Au 30 juin 2014, les conditions de constat de fin de programme de la part d'OSEO n'étant toujours pas satisfaites, cette avance a été maintenue au passif courant.

➤ **Avance remboursable OSEO Projet APAS :**

Un contrat d'aide au Projet d'innovation stratégique industrielle APAS-IPK a été signé en 2009 entre OSEO et un consortium dont fait partie la Société. Ce projet vise à améliorer la compréhension de la famille des protéines PK et leur rôle dans le développement des cancers pour développer une nouvelle génération d'inhibiteurs de PK.

Ce contrat cadre prévoit l'octroi d'aides aux participants du consortium sous la forme d'avances remboursables et de subventions. A ce titre, la Société a conclu un contrat avec OSEO en 2009, relatif à une avance remboursable portant sur un montant de 317 K€.

A ce jour, la société a reçu au titre de ce projet, un montant total de 177 K€ :

- 10 K€ en 2010,
- 167 K€ en 2012.

En cas de succès commercial du projet, la société s'est engagée à rembourser à Oséo l'intégralité du montant de l'avance reçue.

Conformément au contrat, cette avance remboursable sera considérée comme intégralement remboursée lorsque le total des versements effectués à ce titre par la société, actualisé au taux annuel de 2,77%, atteindra le montant total, actualisé au même taux, de l'aide versée.

Le montant des retours financiers, ne pouvant excéder 1,2 M€, est égal à 2% du chiffre d'affaires généré sur la vente des produits, sur une période de 8 ans à compter de l'atteinte d'un seuil de chiffre d'affaires de 1,5 M€.

Depuis le 31 décembre 2012, la Société estime que le projet APAS ne génèrera aucun flux financiers futurs et considère qu'elle est en droit de ne pas rembourser l'avance. Cependant, dans

la mesure où les conditions de constat de fin de programme de la part d'OSEO ne sont toujours pas satisfaites au 30 juin 2014, la société a maintenu cette avance au passif courant.

Variation des dettes financières du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014

En milliers d'euros	31/12/2013	Encaissements	Remboursements	Variation juste valeur	Reclassement	30/06/2014
Avance remboursable ACTIVE	0					0
Avance remboursable APAS	0					0
Emprunt sur crédit-bail	54				-16	38
Emprunts et dettes financières non courantes	54	0	0	0	-16	38
Avance remboursable ACTIVE	560					560
Avance remboursable APAS	177					177
Emprunt sur crédit-bail	33		16		16	33
Découvert bancaire	0					0
Emprunts et dettes financières courantes	770	0	16	0	16	770
	0					
Total des emprunts et dettes financières	824	0	16	0	0	808

NOTE 10 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Participation financière	181	199
Quote part subvention OSEO APAS		
Droits d'entrée Quest	242	604
Produits constatés d'avance non courants	423	803
Participation financière	36	36
Droits d'entrée Quest	963	1 236
Quote part subvention OSEO APAS	95	95
Redevance annuelle QUEST	100	250
Quote part subvention OSEO DIAPO	96	39
Produits constatés d'avance courants	1 291	1 656
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 714	2 459

La Société enregistre le chiffre d'affaires relatif aux droits d'entrée Quest selon un étalement sur la durée prévisionnelle des projets sélectionnés par le partenaire. A ce titre, la société a enregistré un produit constaté d'avance d'un montant de 1.205 K€ (dont 242 K€ en non courant

et 963 K€ en courant) au 30 juin 2014 contre 1.840 K€ au 31 décembre 2013 (dont 604 K€ en non courant et 1 236 K€ en courant).

NOTE 11 : FOURNISSEURS

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Fournisseurs	792	508
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Factures non parvenues	249	388
Clients Avoirs à émettre		
DETTES FOURNISSEURS HORS IMMOBILISATIONS	1 041	896
Fournisseurs d'immobilisations	11	28
TOTAL DETTES FOURNISSEURS COURANTES	1 052	924

Aucune actualisation n'a été pratiquée sur ce poste dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à un an à la fin de la période concernée.

NOTE 12 : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

Note 12.1 : Produits des activités ordinaires

a) Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
Produits de recherche et développement Quest	2 462	722
Marché du Diagnostic	33	47
Marché Academique	62	46
Chiffre d'affaires	2 557	816

La majorité du chiffre d'affaires de la Société découle de son contrat de partenariat avec la Société Quest Diagnostics Inc. Ce partenariat a généré sur la période un chiffre d'affaires d'un montant de 2 462 K€ se composant des typologies de rémunérations suivantes :

- ⇒ 150 K€ au titre des Licences Fees,
- ⇒ 1.675 K€ au titre des Milestones,

⇒ 635 K€ de rémunération au titre des droits d'entrée sur les programme de R&D en cours,

b) Autres produits de l'activité ordinaire

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
Crédit impôt recherche	454	408
Subventions d'Etat (dont CICE)	88	117
Crédit d'impôt innovation	107	28
Autres produits de l'activité	649	553

Note 12.2 : Nature des dépenses allouées par fonction

Les frais de recherche et développement sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
Achats et variation de stocks	71	124
Charges de Personnel	1 316	1 149
Charges Externes	872	364
Impôts, taxes et versements assimilés	33	18
Dotations nettes aux amortissements	59	80
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations		
Autres charges et produits	-14	-1
Total Recherche et Développement	2 337	1 734

Les frais sur ventes et de marketing sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
Achats et variation de stocks	1	2
Charges de Personnel	48	41
Charges Externes	53	80
Impôts, taxes et versements assimilés	1	0
Dotations nettes aux amortissements	1	1
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations		
Autres charges et produits	5	
Total Ventes et Marketing	109	125

Enfin, les frais généraux sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
Achats et variation de stocks	33	5
Charges de Personnel	431	222
Charges Externes	486	320
Impôts, taxes et versements assimilés	49	37
Dotations nettes aux amortissements	45	39
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations		
Autres charges et produits	11	6
Total Frais généraux	1 055	629

Le total des charges par nature est le suivant :

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
Achats et variation de stocks	129	154
Charges de Personnel	1 795	1 412
Charges Externes	1 411	764
Impôts, taxes et versements assimilés	83	56
Dotations nettes aux amortissements	105	120
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations		
Autres charges et produits	2	6
Total des charges opérationnelles par nature	3 525	2 512

Note 12.3 : Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
Autres produits		
TOTAL AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS		
Don		
VNC des immobilisations corporelles cédées		64
Autres charges		
TOTAL AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES		64
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS		-64

Note 12.4 : Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement net se calcule de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
Intérêts et charges financières	1	12
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	1	12
Produits de cessions de VMP	9	1
Produits d'intérêt sur billet de trésorerie	12	
Produit sur comptes à terme	7	
PRODUITS DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	28	1
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	27	-11

Les autres produits et charges financiers se présentent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
Autres produits financiers dont juste valeur		
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS		
Autres charges financières dont juste valeur		3
Perte de change	18	4
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERES	18	7
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	-18	-7

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Nombre d'actions à l'ouverture		2 355 261	2 355 261
Augmentation actions P1		145 211	
Augmentation actions A		116 552	
Exercice des BSA Quest du 3 mars 2014	116 551		
Augmentation 4 avril 2014	1 533 332		
Augmentation 4 avril 2014 (option de surallocation)	185 000		
Nombre d'actions à la clôture	4 451 907	2 617 024	2 355 261
Nombre d'actions moyen pondéré	3 553 891	2 486 143	2 355 261

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux	-310	-1 069	-1 226
Nombre d'actions moyen pondéré	3 553 891	2 486 143	2 355 261
Résultat par action	-0,09	-0,43	-0,52
Résultat par action diluée	-0,09	-0,43	-0,52

Comme précisé dans la note 1.1, les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BCE) sont anti dilutifs. Ainsi les instruments de capitaux propres en circulation ne sont pas intégrés dans le calcul du résultat par action car ils induiraient une diminution de la perte de la période par action.

NOTE 14 : INFORMATION SECTORIELLE

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. La société est gérée sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes.

En revanche, la Société distingue le suivi de chiffre d'affaires entre trois zones principales, à savoir la France, les Etats Unis et le reste du monde.

(en milliers d'euros)	30 juin 2014			Total des activités ordinaires
	France	U.S.A.	Reste du Monde	
Ventes de produits	29	69		98
Produits de recherche et développement		2 460		2 460
Subventions R&D	648			648
Total	677	2 529	0	3 206

(en milliers d'euros)	30 juin 2013			Total des activités ordinaires
	France	U.S.A.	Reste du Monde	
Ventes de produits	60	39		99
Produits de recherche et développement		717		717
Subventions R&D	552			552
Total	612	756	0	1 368

NOTE 15 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société n'a pas identifié de nouveaux risques financiers autres que ceux mentionnés dans les comptes annuels au 31 décembre 2013.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas souscrit ou reçu d'engagements additionnels à ceux existants au 31 décembre 2013.

NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

NOTE 18 : RELATIONS AVEC ENTREPRISES LIEES ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations versées aux organes d'administration et de surveillance sont décrites dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013
Rémunérations Brutes fixes	215	152
Rémunérations brutes variables	225	0
Avantages en nature	8	6
Valorisation BSA et BSPCE comptabilisés en charges	0	30
Jetons de présence *	40	6
Autres rémunérations	0	0
Total des rémunérations	488	194

* : Au travers de la 8ème résolution, l'assemblée générale du 28 février 2014 a fixé le montant maximum des jetons de présences alloués aux membres du conseil de surveillance pour l'exercice 2014 à 80 K€. Etant précisé qu'au 30 juin 2014, le comité de rémunération chargé de déterminer le montant définitif de ces jetons de présence ainsi que leur attribution ne s'est pas encore tenu. La Société a comptabilisé cette charge sur la base d'une période de 6 mois.

4. Rapport du commissaire aux comptes sur l'information semestrielle 2014

GENOMIC VISION

Société Anonyme
80-84 rue des Meuniers
92200 Bagneux

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société GENOMIC VISION, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Paris Ile-de-France
Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 25 juillet 2014

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Benoit PIMONT